

CONSEIL MUNICIPAL du 28 juillet 2020 à 18h30

ORDRE DU JOUR

1. Débat d'orientation budgétaire

Une présentation de ce document et de ses annexes a été faite.

Le conseil municipal a pris acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire sur la base du rapport présenté conformément au décret du 24 juin 2016 pris en application de la loi du 6 février 1996 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRE).

Adopté à la majorité avec 22 pour et 7 voix contre

2. Compte de gestion 2019

Le compte administratif et le Compte de gestion font apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement	
DF réalisées	4 302 735,12
Déficit reporté	
RF réalisées	4 524 980,64
Excédent reporté	484 950,72
Total RF	5 009 931,36
Résultat de fonctionnement	707 196,24

Section d'investissement	
DI réalisées	1 015 073,17
Déficit reporté	267 821,18
Total DI	1 282 894,35
RI réalisées	2 037 552,17
Résultat d'investissement	754 657,82

Résultat de clôture : excédent 1 461 854,06

Adopté à l'unanimité avec 29 voix pour

3. Compte administratif 2019

Le compte administratif est arrêté aux chiffres suivants :

	Résultat cumulé			
	Résultat 2018	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2019
Investissement	- 267 821,18	1 015 073,17	2 037 552,17	754 657,82
Fonctionnement	484 950,72	4 302 735,12	4 524 980,64	707 196,24
TOTAL	217 129,54	5 317 808,29	6 562 532,81	1 461 854,06

Adopté à l'unanimité avec 29 voix pour

4. Affectation des résultats 2019

Afin d'assurer l'équilibre du budget primitif 2020, l'affectation des résultats au budget 2020 sera la suivante :

- Recettes de fonctionnement (002) : 507 196,24 €
- Recettes d'investissement (001) : 754 657,82 €
- Recettes d'investissement (1068) : 200 000,00 €

Le conseil municipal a délibéré

Adopté à l'unanimité avec 29 voix pour

5. Vote des taux de la fiscalité

Les taux des taxes locales 2019 sont reconduites en 2020.

- Taxe d'habitation : taux à 18.50 %
- Taxe -foncier bâti : taux à 21,45 %
- Taxe -foncier non bâti : taux à 35,10 %.

Le total du produit fiscal attendu s'élève donc à 2 700 000 €

Le conseil municipal a délibéré

Adopté à l'unanimité avec 29 voix pour

5. Budget Prévisionnel 2020

Le projet de budget s'inscrit dans la continuité du débat d'orientation budgétaire. Il prend en compte les incidences de la loi de finances 2020 sur notre ville.

Il est présenté par nature de dépenses selon la nomenclature comptable M 14 et voté par chapitres.

Le budget est équilibré en dépenses et recettes à hauteur de : 7 074 743,72 €

1. 5 021 196,24 € en section de fonctionnement dont 4 345 450,72 € de dépenses réelles.
2. 1 976 942,53 € en section d'investissement.

Les tableaux des sections de fonctionnement et d'investissement par chapitre complétés d'une répartition prévisionnelle par article, sont joints au présent document.

Je vous invite donc à voter favorablement par chapitre ce budget primitif 2020.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
11 - Charges à caractère général	1 005 900,00 €
12 - Personnel	1 760 997,40 €
14 - atténuation de produits	343 000,00 €
65 - Autres charges	1 019 450,00 €
66 - Charges financières	144 000,00 €
42 (6811) - Opération d'ordre (Amortissement et cession)	198 866,71 €
67 - charges exceptionnels et créances irrécouvrables	2 000,00 €
SOUS-TOTAL DRF	4 474 214,11 €
022 - dépenses imprévues	246 982,13
23 - Virement section d'investissement	300 000,00
TOTAL GENERAL	5 021 196,24 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
002 - résultat fonctionnement reporté	507 196,24 €
13 - Atténuation de charges	15 000,00 €
70 - Prestations de services	206 000,00 €
73 - Impôts et Taxes	3 334 000,00 €
74 - Dotations	856 000,00 €
75 - Revenus des immeubles et autres	103 000,00 €
TOTAL GENERAL	5 021 196,24 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
	budget 2020	report 2019
041 - opérations patrimoniales	2 000,00 €	- €
020 - Dépenses imprévues	89 442,53 €	- €
16 - emprunts et dettes assimilées	120 000,00 €	- €
20 - immobilisations incorporelles	32 000,00 €	8 500 €
204 - subventions d'équipements versés	55 000,00 €	- €
21 - immobilisations corporelles	424 000,00 €	86 000 €
23 - immobilisations en cours	812 000,00 €	348 000 €
TOTAL GENERAL	1 534 442,53 €	442 500 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
001 - solde exécution section investissement	754 657,82 €
021 - virement de la section d'investissement	300 000,00 €
040 - opération d'ordre de transfert entre sections	198 866,71 €
041 - opérations patrimoniales	2 000,00 €
10 - dotations, fonds divers, réserves	660 000,00 €
13 - subventions d'investissement	61 418,00 €
TOTAL GENERAL	1 976 942,53 €

Le conseil municipal

- Approuve par chapitre le budget primitif 2020.

Fonctionnement : chap 011 ; 65 (22 pour, 7 contre)- chap 012 (22 pour 7 abstentions) ; - chap 014 ; 022, 023, 042, 66,67,002, 013, 70, 73, 74 (29 pour)

Investissement : chap 21 ;23 (22 pour, 7 contre) – chap 001 ; 041 ; 020 ; 16 ; 20 ; 204 ; 021 ; 040 ; 041 ; 10 ; 13 (29 pour).

- Déclare le budget primitif 2020 adopté.

Adopté à la majorité

6. Tarification restaurant scolaire 2020/2021

Pour les tarifs du restaurant scolaire, les tarifs 2019-2020 sont reconduits :

Quotient familial	2020/2021	
	élémentaire	maternelle
Supérieur à 1500*	5,05	
Entre 1201 et 1500	4,83	
De 901 à 1200	4,40	
De 751 à 900	3,97	
De 651 à 750	3,48	
De 451 à 650	3,00	
Inférieur ou égal à 450	2,23	

**Application du tarif maximum pour les extérieurs.*

Le conseil municipal a délibéré

Adopté à l'unanimité avec 29 voix pour